Collège CHATEAUCOIN  Baugé en Anjou
Organisation de la continuité pédagogique
2022 - 2023

1 ) **En cas d'accueil partiel des élèves au collège:**

En semaine A, la première moitié de la classe sera accueillie les lundi, mercredi, et vendredi ; la deuxième moitié de la classe sera accueillie les mardi et jeudi. Et inversement en semaine B.

Les professeurs donneront le travail à faire pour les jours où les élèves ne sont pas présents soit en distribuant ce travail à l'avance, soit en le déposant sur Pronote.

Les élèves et les familles disposeront du mode d'emploi du cahier de texte de Pronote et les professeurs vérifient à l'avance que les élèves savent se servir de cet outil.

Une attention particulière sera apportée aux familles en difficulté par rapport au numérique.
Il sera possible de prêter des outils numériques, tablette ou ordinateur portable à titre exceptionnel.
Certains élèves seront accueillis tous les jours (grande difficulté scolaire ou élèves de 6ème ne pouvant pas rester seuls une journée).

2) **En cas d'impossibilité d'accueillir les élèves dans l'établissement.**

Si tous les élèves ou une classe complète ne peuvent pas être accueillis au collège, l'enseignement se fera en distanciel tout en sachant que pour beaucoup d'élèves, le seul moyen d'accès à Internet est leur téléphone mobile.

Les professeurs déposent les cours et le travail sur Pronote (format PDF – sans photocopie à faire – possibilité d'organiser des QCM).
Le professeur principal fait le lien avec ses collègues et la Direction pour organiser la répartition du travail et garder le contact avec les familles.

Si les familles n'ont pas accès au numérique, un dossier papier sera imprimé au collège et les parents viendront le retirer ou des camarades iront le déposer chez les absents.

Les élèves qu'il sera indispensable d'accueillir feront leur travail au collège sous la surveillance des assistants d'éducation ou des professeurs volontaires.

La règle générale est de ne pas demander, dans la mesure du possible, d'impression de documents par les élèves à leur domicile et d'adopter une certaine souplesse sur le rendu du travail.

**Pré-requis** :

- Les professeurs principaux ont vérifié que tous les élèves avaient bien accès à e-lyco et Pronote et recensé les élèves qui n'avaient pas d'accès Internet.
- Les professeurs ont informé les élèves de la marche à suivre pour prendre connaissance des cours et du travail à faire et pour le rendre.
- Le service gestion et le RUPN ont fait la liste des appareils qu'il sera possible de prêter à certains élèves et établi un contrat de prêt.